

Deux bacs, deux millésimes : "La cuvée 1968" et "l'Authentique" de 1969¹

Pourquoi vouloir un deuxième baccalauréat ?

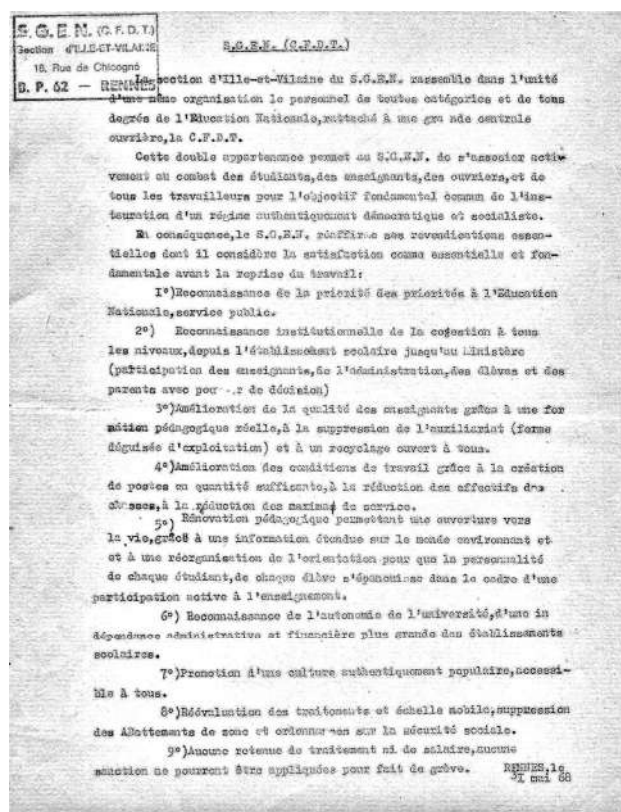
Gabriel Boucé, le proviseur du nouveau lycée Chateaubriand², situé boulevard de Vitré à Rennes s'était impliqué pour faire en sorte qu'un grand nombre d'élèves des classes de Math Sup, d'Agro 1^o année et d'Hypokhâgne, titulaires d'un bac 1968, puissent se présenter au bac 1969.

Les élèves de 1^o année de ces classes prépas avaient la particularité de ne pas concourir en fin d'année scolaire, à la différence de ceux préparant les grandes écoles de commerce, les écoles vétérinaires ou l'ENSEPS. Il faut rappeler qu'une personne pouvait se présenter au baccalauréat si elle avait plus de 17 ans révolus au 31 décembre de l'année du bac, sauf dispense d'âge et qu'elle ne pouvait s'inscrire qu'à une seule session et série par an. Elle pouvait repasser l'année suivante l'ensemble de la même série si elle n'était pas satisfaite de sa mention.

Les arguments développés par le proviseur se voulaient convaincants.

- le bac 68 ne s'étant pas déroulé dans les conditions prévues en raison des événements dits "de Mai 68", il n'était pas considéré comme un "vrai bac" par certains, même si cet examen avait été le ticket obligatoire pour entrer en prépas.
- ce serait l'occasion de subir des épreuves d'examen écrites ; le bac 68, en effet, n'avait été basé - en complément du livret scolaire - que sur des épreuves orales et physiques qui avaient désavantagé des élèves plus doués à l'écrit,
- le proviseur octroierait une dispense de cours et de travaux pratiques pour la révision durant les deux jours précédant les épreuves écrites,
- toutes les démarches pour établir le dossier de candidature seraient prises en charge par l'administration du lycée,
- le nombre d'épreuves à passer serait limité selon ce qu'indiquait la grille diffusée par l'académie de Rennes.

Le surveillant général délégué auprès des prépas, M. Guy Lainé, était chargé de récolter le nom des volontaires avec l'autorisation des parents ou du représentant légal. Nous étions mineurs. Un petit nombre répondit à l'appel. J'en faisais partie car j'estimais que le bac « La Cuvée 1968 » était une mauvaise année. Je m'étais promis de ne préparer le deuxième bac que durant seulement les deux jours octroyés.



Document : tract du SGEN (CFDT) du 31 mai 1968

Mon bac « Cuvée 1968 »

L'institution âgée de 160 ans a été malmenée par des *Evènements de Mai 68*. Les épreuves sportives que j'avais effectuées dans le nouveau complexe sportif du quartier de Bréquigny à Rennes, s'étaient déroulées dans de bonnes conditions - car avant les grandes grèves - et en plus sous un beau temps.

Dès le début de la grève de professeurs de l'enseignement du second degré, nous avons craint que le bac 68 ne soit un moyen de pression utilisé pour obtenir la satisfaction des revendications vis-à-vis du pouvoir en place.

1968 était l'année de la mise en place des bacs des nouvelles séries de A à E³.

Les rumeurs les plus farfelues circulaient après le 13 mai sur le déroulement des épreuves. Les professeurs allaient-ils surveiller et corriger les copies ? Le bac serait-il décalé en pléines vacances d'été ?

Les nouvelles alimentaient les conversations des élèves de Terminale et de leurs parents.

Le samedi 1^o juin 1968, le ministre de l'Education nationale, François-Xavier Ortoli, nommé la veille et succédant à Alain Peyrefitte, annonça les aménagements des épreuves : uniquement des épreuves orales et le maintien d'une session de

ratrapage en septembre. Pour les séries A, B et D, le début des examens oraux fut fixé au lundi 24 juin, celui des séries C et E au vendredi 5 juillet. Il n'y eut pas de prolongation au-delà du 13 juillet.

Sans les perturbations de Mai 68, les épreuves écrites prévues auraient dû commencer le 13 juin et les examens oraux de la première session auraient dû se terminer le samedi 6 juillet. Durant la période de grève, des professeurs venaient au lycée pour essayer d'avancer dans le programme ou pour aider leurs élèves dans leurs révisions.

Je quittais l'établissement plus tôt que prévu, mais de quelques jours seulement.

Dans le journal Ouest-France, la fin officielle des cours au lycée Chateaubriand, avenue Janvier, avait été publiée de la manière suivante :

"Dans le second cycle (seconde et première), les cours vaqueront à partir du 24 juin, faute de locaux, en raison du baccalauréat (...) Par contre, au Lycée des Gayeulles, annexe du Lycée Chateaubriand, les cours seront assurés en seconde et en première dans les mêmes conditions que pour le premier cycle du Lycée Chateaubriand : chaque famille est priée de consulter le cahier de textes de l'élève".

Elève de la série D, je fus convoqué le lundi après-midi 1^{er} juillet à 13h45.

Je suis allé chercher au lycée mon livret scolaire tamponné le 20 juin, jour de l'épreuve facultative de latin au lycée Chateaubriand, avenue Janvier.

Trois notes seulement avaient été inscrites sur mon livret scolaire pour le dernier trimestre 67-68 : en Philosophie, Géographie et Anglais. L'appréciation générale du chef d'Etablissement, Gabriel Boucé, tenait en quelques lignes reproduites ci-contre :

Devoir	Visa et éventuellement observations du Chef d'ETABLISSEMENT : <i>Groupe II-I</i> <i>Pon élève, consciencieux, sérieux, bon élève</i> <i>et ang. donc et complet.</i> <i>Pour révision ang. longuement.</i> Date : 20 Juin 1968 Signature : <i>G. Boucé</i> Visa du président du jury :
Exercice	
Devoir	
Exercice	
Devoir	

Pour la série D, huit matières obligatoires étaient au programme : Philosophie, Français, Histoire et Géographie, Mathématiques, Sciences physiques, Sciences naturelles et Langue vivante.

Toutes les épreuves, uniquement orales, se déroulèrent à la Maison des examens, située au 13 boulevard de la Duchesse-Anne à Rennes, dans une même grande salle. Je me croyais un soir de khôlles...

ACADÉMIE DE RENNES SÉRIE D — MATHÉMATIQUES ET SCIENCES DE LA TERRE
 SERVICE DES EXAMENS
 Notes obtenues au baccalauréat par Monsieur LE ROY Jean-Marie
 Session de 1968
 Centre d'écrit Rennes

114

Epreuves Ecrites Eliminatoires

Français ou philosophie	sur 40
Mathématiques	sur 60
Sciences physiques	sur 40
Sciences naturelles	sur 40
Langue vivante	sur 20
TOTAL	sur 200

Epreuves Orales Complémentaires

Philosophie	24 sur 40
Philosophie ou français	24 sur 40
Histoire et Géographie	24 sur 40
Mathématiques	63 sur 100
Sciences physiques	33 sur 40
Sciences naturelles	33 sur 60
Langue vivante	14 sur 20
Education physique	Assidue
Epreuves facultatives (Dessin, Musique, ou Enseignement ménager)	
Langue facultative	4 sur 20
TOTAL ORAL	sur 200
TOTAL GÉNÉRAL	244 sur 400

Epreuve facultative de BRETON

La moitié du maximum des points est exigible pour l'admission définitive.

MENTION A.B.

session de ratrapage fixée aux 18 et 19 septembre 1968.

Un document de synthèse du ministère de l'Education nationale de juin 2007 compare le taux de succès en fonction des années pour la France métropolitaine (public ou privé). Pour que la comparaison ne soit pas biaisée, les valeurs correspondent uniquement au bac général.

(Cf. tableau ci-contre⁴)

L'organisation de mon jury me paraissait bien faite, sans beaucoup de temps morts.

Nous avions pour le français et la langue vivante, la liste des textes étudiés en classe. Pour les autres matières, nous avions la liste des sujets ou questions non traités. A titre d'exemple au niveau de la biologie et de la géologie, j'avais une "carte joker" pour une nouvelle pioche sur le seul chapitre non traité, l'Evolution.

Les candidats attendaient dans le calme les résultats après les épreuves. L'équipe professorale s'efforça de terminer la séance sans trop de retard car après l'interrogation à tour de rôle des élèves, il y avait le calcul du total des notes et la séance de délibération du jury. Les résultats furent annoncés vers 19h00.

J'ai obtenu une moyenne 12.20/20. Comme on le voit ci-contre, le formulaire utilisé, prévu pour plusieurs années, avait été rectifié à la main. Toutes les épreuves écrites éliminatoires avaient été reportées sur les épreuves orales complémentaires. Le total général restait sur 400 points. Je fus reçu avec la mention assez bien. Je récupérais mon dossier scolaire. L'enseignement du second degré prenait fin à l'instant même.

Ceux qui ne furent pas reçus à la 1^{ère} session durent subir la

	Candidats présents	Taux de succès (%)
Année 1965 (a)	159 186	60.9
Année 1966 (b)	212 420	49.8
Année 1967	223 410	59.6
Année 1968	208 460	81.3 soit 169 422 reçus
Année 1969 (c)	181 466	67.6
Année 1970	200 722	69.1
Année 1971	217 298	66.1

Année 2018 (d)	394 144	91.1 soit 359 100 reçus

Le bac 68 avait donc été très généreusement accordé par rapport aux années de la même période. Une très bonne année pour certains qui n'ont pas été recalés.

Choisir la série du second bac 1969, toute une stratégie

J'ai conservé la brochure de l'académie de Rennes qui permettait aux titulaires d'un bac 68 de connaître les épreuves à passer pour le bac 69. Par souci de clarté je n'ai sélectionné que les lignes des bacheliers titulaires des séries C ou D.

Epreuves à subir à la session 1969

Titulaires de la série	A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
C	<i>Écrit</i> Français Philosophie Latin ou Grec (b)	<i>Écrit</i> Français Philosophie Langue vivante I (b) <i>Oral 1^{er} groupe</i> L.V. I (si le candidat a choisi le latin à l'écrit) ou L.V. II (si le candidat a choisi L.V. I à l'écrit) <i>Oral 2^e groupe</i> L.V. II ou latin (discipline autre que celles choisies aux deux premières options) (a)	<i>Écrit</i> Français Philosophie Latin ou mathématiques (b) <i>Oral 1^{er} groupe</i> Langue vivante <i>Oral 2^e groupe</i> Latin ou mathématiques (c) (a)	<i>Écrit</i> Français Philosophie L.V. I <i>Oral 2^e groupe</i> L.V. II <i>Oral 2^e groupe</i> L.V. III (a)	<i>Écrit</i> Français Philosophie L.V. I <i>Oral 1^{er} groupe</i> L.V. II <i>Oral 2^e groupe</i> L.V. III (a)

Titulaires de la série	B	C	D	D'	E
C	<i>Écrit</i> Français ou Philosophie (d) Sciences économiques et sociales <i>Oral 1^{er} groupe</i> Langue vivante I <i>Oral 2^e groupe</i> Langue vivante II ou latin (b) Deux épreuves de contrôle portant sur le français ou la philosophie (d) et sur les sciences économiques et sociales	<i>Écrit</i> <i>Oral 1^{er} groupe</i> <i>Oral 2^e groupe</i>	<i>Écrit</i> Français ou Philosophie (d) Sciences naturelles <i>Oral 1^{er} groupe</i> <i>Oral 2^e groupe</i>	<i>Écrit</i> Sciences biologiques ou économiques (b) <i>Oral 1^{er} groupe</i> Sciences agronomiques et techniques Sciences économiques ou biologiques (c) <i>Oral 2^e groupe</i> Une épreuve de contrôle portant sur la discipline qui a fait l'objet de l'épreuve écrite	<i>Écrit</i> Construction mécanique <i>Oral 1^{er} groupe</i> Technique pratique <i>Oral 2^e groupe</i> Une épreuve de contrôle portant sur la construction mécanique

(a) Deux épreuves de contrôle portant sur deux disciplines choisies par le candidat parmi celles qui ont fait l'objet d'une épreuve écrite.

(b) Au choix du candidat au moment de l'inscription.

(c) Matière non choisie par le candidat aux épreuves écrites.

(d) Par tirage au sort : Français ou Philosophie.

Epreuves à subir à la session 1969

Titulaires de la série	A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
	<i>Écrit</i> Français Philosophie Latin ou Grec (b) <i>Oral 2^e groupe</i> Latin ou Grec (c)	<i>Écrit</i> Français Philosophie Langue vivante I (b) <i>Oral 1^{er} groupe</i> L.V. I (si le candidat a choisi le latin à l'écrit) ou L.V. II (si le candidat a choisi L.V. I à l'écrit) <i>Oral 2^e groupe</i> L.V. II ou latin (discipline autre que celles choisies aux deux premières options) (a)	<i>Écrit</i> Français Philosophie Latin ou mathématiques (b) <i>Oral 1^{er} groupe</i> Langue vivante <i>Oral 2^e groupe</i> Latin ou mathématiques (c)	<i>Écrit</i> Français Philosophie L.V. I <i>Oral 2^e groupe</i> L.V. II <i>Oral 2^e groupe</i> L.V. III	<i>Écrit</i> Français Philosophie L.V. I <i>Oral 1^{er} groupe</i> L.V. II <i>Oral 2^e groupe</i> L.V. III
D	(a)	(a)	(b)	(a)	(a)

Titulaires de la série	B	C	D	D'	E
	<i>Écrit</i> Français ou Philosophie (d) Sciences économiques et sociales <i>Oral 1^{er} groupe</i> Langue vivante I <i>Oral 2^e groupe</i> Langue vivante II ou Latin (b) Deux épreuves de contrôle portant sur le français ou la philosophie (d) et sur les sciences économiques et sociales	<i>Écrit</i> Mathématiques A Sciences physiques B <i>Oral 2^e groupe</i>	<i>Écrit</i> <i>Oral 1^{er} groupe</i> <i>Oral 2^e groupe</i>	<i>Écrit</i> Sciences biologiques ou économiques (b) <i>Oral 1^{er} groupe</i> Sciences économiques et techniques Sciences économiques ou biologiques (c) <i>Oral 2^e groupe</i> Une épreuve de contrôle portant sur la discipline qui a fait l'objet de l'épreuve écrite	<i>Écrit</i> Mathématiques Construction mécanique <i>Oral 1^{er} groupe</i> Technique pratique <i>Oral 2^e groupe</i> Deux épreuves de contrôle portant sur les mathématiques et sur la construction mécanique
D					

(a) Deux épreuves de contrôle portant sur deux disciplines choisies par le candidat parmi celles qui ont fait l'objet d'une épreuve écrite.

(b) Au choix du candidat au moment de l'inscription.

(c) Matière non choisie par le candidat aux épreuves écrites.

(d) Par tirage au sort : Français ou Philosophie.

Mon choix était simple : bac C ou bac D'. J'excluais la série A, option Latin-grec malgré son prestige, car je trouvais qu'il y avait trop de chapitres à réviser.

Comme j'allais me présenter aux concours des grandes écoles d'agronomie l'année suivante, j'aurais pu choisir la série D' dont les matières m'intéressaient et pouvaient me servir ultérieurement.

Trois points négatifs me firent renoncer à cette série dont par ailleurs, le nom (déprime), ne me plaisait guère :

- la nouveauté de l'épreuve, *Sciences agronomique et technique*, jamais enseignée dans les lycées non agricoles ni dans les classes préparatoires aux écoles agronomiques.

- le fait que 1969 soit la première année de ce bac : attention ! rodage en cours !

- l'absence de points supplémentaires aux concours des écoles agronomiques.

La série C ne paraissait plus valorisante par son niveau en mathématiques et en physique et plus facile à obtenir.

J'avais choisi, pour ma part, dès la fin de la classe de seconde la série D pour son enseignement plus complet en biologie, en géologie et en statistique.

Celui qui a été mon camarade de classe à la fois en Terminale D1 au lycée Chateaubriand et en prépa Agro 1^{er} année, a fait en 1969 le choix de la série A (Philosophie – Lettres / Latin).

Quelles étaient ses raisons ? Voici sa réponse transmise cinquante ans après :

- Tout d'abord il avait voulu atténuer l'effet "pochette surprise" ressenti pour le bac 68.

- Il se considérait comme un littéraire contrarié et n'avait pas suivi comme moi l'option *latin* avec le professeur André Héliard en Terminale D. Un deuxième bac, littéraire cette fois-ci, avec une épreuve de latin l'avait séduit ; une revanche sans doute sur les matières scientifiques.

- Il lui semblait en plus qu'il lui était difficile d'être plus décontracté lors d'un examen. L'occasion se présentait. Un bac ludique ne pouvait pas se refuser.

"L'Authentique" de 1969

Les épreuves écrites obligatoires du 1^{er} groupe pour la série C se déroulèrent le jeudi après-midi 12 juin (Sciences physiques) et le vendredi matin 13 juin (Mathématiques) à la Maison des Examens, au même endroit que pour les épreuves de mon premier bac en 1968.

Je n'ai pas de souvenirs précis, excepté le sujet du problème de mathématiques qui traitait "d'intersections de plans dans l'espace en repère orthonormé".

J'avais une pensée émue pour mes anciens camarades de Terminale D1, très peu nombreux d'ailleurs, qui, ayant échoué au bac 68, avaient dû redoubler et repasser toutes les matières. Ils passèrent les épreuves de Sciences physiques et de Mathématiques aux mêmes heures que moi mais dans un lieu d'examen différent, mon ancien bahut de l'avenue Janvier.

Les deux notes que j'avais obtenues au premier groupe – Mathématiques 9/20 et Sciences physiques 10/20 – n'étaient pas très élevées. Je devais faire un réel effort pour décrocher la mention assez bien lors des épreuves orales du deuxième groupe qui eurent lieu fin juin - début juillet 1969.

Le déroulement des épreuves du 2^d groupe dans mon vieux bahut de l'avenue Janvier, un lycée devenu sans nom², est un souvenir inoubliable.

C'est avec un grand plaisir, avec fierté même, que j'entrais par la grande porte et non par la porte habituelle, plus modeste, située près de la Chapelle. Parvenu à l'intérieur, je repassais en mon esprit les souvenirs toujours vivants de ma jeunesse. J'avais l'idée qu'un de mes anciens professeurs pouvait surgir à tout instant. Rien n'avait changé. C'était comme si je revenais l'année suivante dans la même maison d'été. Je n'utiliserai pas l'expression "villa de vacances" car le lycée était pour moi plutôt une caserne aux murs défraîchis et aux fenêtres du rez-de-chaussée grillagées.

Les urinoirs externes, un "grain de beauté", ou plutôt une verrue dans la cour des Colonnes, étaient toujours en place. Je me pressais d'aller y faire un détour avant la première convocation dans une des salles sous les arcades.

Je passais les deux épreuves orales en pleine forme, très décontracté.

Pour une même matière, la règle étant de ne retenir que la meilleure note entre celle de l'écrit du 1^o groupe et celle du contrôle oral du 2^o groupe, j'obtins mon deuxième bac avec la mention assez bien, de justesse certes, un 12.0/20.

Les bacheliers de 68 étaient des privilégiés par rapport aux autres en obtenant un "authentique" bac avec un nombre limité d'épreuves. Le total des points était calculé sur 200 et non sur 400.

Sans les événements de mai 68, je n'aurais jamais eu deux bacs en poche.

Mon camarade de classe se souvient qu'en français, il avait disserté sur un poème de Verlaine, *Un rêve familial* et en latin, sur le *Satiricon* de Pétrone. Tout un programme !



Urinoir en plein air dans la cour des Colonnes

Séquence tournée en 1967 par le Caméra Club du lycée dirigé par le professeur de Français-Latin de ma classe de Première D1, Pierre Le Bourbouarc'h.

Le retour de l'élève Le Roy au lycée en 2010

Depuis l'obtention du deuxième bac en juillet 1969, je n'eus pas l'occasion - ni le désir - de revenir dans mon vieux bahut de l'avenue Janvier.

L'occasion se présenta le jeudi 18 novembre 2010. C'était le jour de l'assemblée générale de l'Amélycor présidée par Jos Pennec. Je venais de m'installer à Rennes après 36 ans d'exil en région parisienne. Je vins en avance pour parcourir tranquillement les quatre cours du lycée de ma jeunesse. Je m'y suis bien retrouvé et ai remarqué tout de suite que les urinoirs extérieurs avaient disparu. Mon époque, celle d'un lycée de garçons, était révolue. Place à la mixité. La partie visible de la rénovation ne m'a pas perturbé. J'ai noté dans la cour des Grands un accès moderne pour descendre au restaurant - ce n'est plus un réfectoire - et deux passages pour les pompiers entre la cour de la Chapelle, la cour des Grands et la cour des Colonnes. Cette dernière est celle que je préfère car je la fréquentais beaucoup, étant un externe non-fumeur.

Finalement, ce lycée, mon lycée de garçons, devenu Emile-Zola, j'y suis toujours très attaché.

J.-A. LE ROY⁵ avec la complicité de son camarade de classe, J.-Y. LE GOAS.

¹ Cet article fait suite à celui publié dans le bulletin de l'association Amélycor, *L'Écho des colonnes*, n° 55 (juin 2017). En page 9, la photo de classe de la Terminale D1 avec le professeur de Mathématiques Yves Nicol (1967-1968).

² Anciennement Lycée d'État mixte annexe des Gayeulles. Il s'est appelé lycée Chateaubriand à la rentrée de septembre 1968. L'ancien lycée Chateaubriand du centre-ville, avenue Janvier, est devenu dès lors un lycée sans nom, puis s'est appelé Emile-Zola en 1971.

³ Les séries du baccalauréat général en 1968 et en 1969 étaient :

Série A (de A1 à A5) : Philosophie – Lettres, équivalent à l'ancienne section Philosophie,

Série B : Sciences économiques et sociales,

Série C : Mathématiques et Sciences physiques, équivalent à l'ancienne section Mathématiques élémentaires,

Série D : Mathématiques et Sciences de la nature, équivalent à l'ancienne section Sciences expérimentales,

Série D' : Sciences agronomiques et Technique dont la première session du bac en 1969, Série E : Mathématiques et Technique.

Elles seront remplacées en 1993 par les séries L (Littéraire), ES (Economique et Sociale) et S (Scientifique) avec une déclinaison de spécialités.

⁴ Précisions concernant les sessions des bacs cités dans le tableau : (a) L'examen probatoire institué à la fin de la classe de Première en juin 1963 et qui remplaçait le bac de Première a été supprimé en 1965 mais est resté exigible pour les candidats au bac 65 selon le décret du 24/12/1964. – (b) L'épreuve de Mathématiques du bac 66 fut considérée comme catastrophique pour de nombreux candidats de la section Mathématiques élémentaires. – (c) Pour le bac 69, il n'y avait plus de session de rattrapage en septembre. En 1969 première année du bac D' des lycées agricoles. – (d) Résultats de la session de juin selon la note d'information n° 18.18 du ministère de l'Education nationale. Les chiffres correspondent à la France entière y compris Mayotte.

⁵ Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter l'auteur de cet article par courriel par l'intermédiaire du site www.amelycor.fr à la rubrique Contacts>Contacter le Webmestre ou par courrier à l'adresse postale d'Amélycor. Ses souvenirs s'appuient sur des documents originaux conservés.